



RAPPORT ANNUEL 2016

Assemblée générale annuelle

30 mars 2017



RAPPORT ANNUEL 2016

Assemblée générale annuelle, 30 mars 2017

MOT DU PRÉSIDENT

Chers membres,

Le fonctionnement d'un organisme de bassin versant (OBV) dépend grandement de la capacité de ses partenaires à s'investir dans la gestion intégrée de la ressource en eau. Vous n'êtes pas sans savoir que sans la participation engagée des différents acteurs dans le soutien des projets, les efforts demeurent vains à travailler correctement pour la préservation des ressources en eau. Sans l'engagement du gouvernement du Québec dans la réelle application du plan directeur de l'eau (PDE), en terme financier et en soutien au rôle essentiel que doit jouer l'OBV, la mise en chantier de cet important document s'avère inutilement difficile.

Devant le manque de leadership démontré par le gouvernement québécois à faire reconnaître le rôle essentiel que l'OBV doit jouer dans l'aménagement du territoire et d'y octroyer le financement adéquat, quelques acteurs se sont permis, au cours des dernières années, de commettre des gestes qui ont nui à la réalisation de projets novateurs pour la région des Laurentides et la rivière du Nord en particulier. Le rapport annuel de 2016 aurait pu être beaucoup plus porteur n'eut été de la primauté d'intérêts particuliers politiques de certaines villes importantes pour la rivière du Nord.

Dans ce contexte, en tant que président sortant de la ZGIE d'Abrinord, je tiens à souligner les efforts remarquables de concertation et de conciliation jumelés à une résilience certaine de la permanence et du conseil d'administration. C'est avec fierté que je vois les réalisations des dernières années et avec confiance que je vois celles à venir.

L'équipe d'Abrinord a su notamment travailler pour renforcer ses relations avec les différentes chaires de recherche universitaire attirées à l'eau. Ces partenariats sont essentiels pour le bénéfice du bassin versant. Nous sommes grandement choyés de collaborer avec ces différents acteurs depuis quelques années afin de collecter des données pour nous informer quant à son état. Plusieurs projets découlent directement de ces partenariats et les acteurs du territoire bénéficient directement des données/actions positives qui en découlent. Financièrement, l'organisme est solide. Les bases sont mises pour un prochain trois ans et les ressources humaines disponibles permettent de croire que la diversification des compétences de l'équipe se répercutera sur les projets à venir.

L'eau, la rivière du Nord en ce qui nous concerne, n'est pas qu'une image sur laquelle capitaliser, elle est vivante, complexe et fragile. L'eau mérite une attention constante. L'eau se doit d'être au centre de toute décision en terme d'aménagement du territoire, elle est encore trop souvent accessoire dans le processus décisionnel. Aucune politique environnementale n'a d'effet sans une prise en charge de la question de l'eau.

Je tiens à remercier chaleureusement les partenaires financiers de l'OBV, les membres du conseil d'administration ainsi que toute l'équipe de la permanence. Je tiens aussi à souligner l'engagement de Mme Isabelle Marcoux, directrice générale de la ZGIE d'Abrinord, qui a tout récemment quitté l'organisme pour relever de nouveaux défis.

Solidairement,

Xavier-Antoine Lalande, président

MOT DE L'ÉQUIPE

Chers membres,

L'équipe d'Abrinord est heureuse de vous présenter ce rapport annuel qui souligne quelques-unes de nos réalisations de l'année 2016. Encore cette année, nous avons pu compter sur le soutien et la participation des acteurs municipaux, économiques, communautaires et autochtones de notre territoire pour la mise en œuvre de projets rassembleurs ayant pour objectif la protection de nos ressources en eau.

Pour l'année 2017, notre équipe œuvrera à la poursuite des projets, tels que le suivi de la qualité de l'eau, l'implantation de pratiques agro-environnementales et l'approche d'espace de liberté des cours d'eau, en plus de l'élaboration de plans d'action de cours d'eau et du démarrage de plusieurs autres projets. Nous souhaitons également poursuivre nos efforts pour répondre aux intérêts et préoccupations des acteurs, entre autres, par l'optimisation du Programme de suivi de la qualité de l'eau et par la tenue de tables de concertation et de divers événements.

Au plaisir de travailler avec vous en 2017!

L'équipe d'Abrinord



ORGANISME DE BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE DU NORD (ABRINORD)

L'Organisme de bassin versant de la rivière du Nord (Abrinord) est l'une des 40 organisations reconnues par le gouvernement du Québec comme étant responsables de planifier et de coordonner la gestion intégrée de l'eau à l'échelle de sa zone. L'organisme constitue une table de concertation et de planification dont le mandat premier consiste à élaborer un Plan directeur de l'eau (PDE), à le mettre à jour, ainsi qu'à en promouvoir et suivre la mise en œuvre.

MISSION

Agir, en concertation avec les divers acteurs du milieu, à l'implantation, à l'application et au développement de la gestion intégrée de l'eau dans les bassins versants de la zone confiée à Abrinord, pour en arriver à une meilleure protection de l'eau.



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (au 31 décembre 2016)

LES OFFICIERS

Xavier-Antoine Lalande, président
 André Boisvert, vice-président
 Serge Forget, secrétaire-trésorier

LES ADMINISTRATEURS

SECTEUR MUNICIPAL

M. Joël Badertscher	MRC de la Rivière-du-Nord
M. André Boisvert	MRC des Pays-d'en-Haut
Mme Nicole Davidson	MRC des Laurentides
Mme Agnès Grondin	MRC d'Argenteuil
M. David Marra-Hurtubise	MRC de Mirabel

SECTEUR ÉCONOMIQUE

M. Denis Bigand	Eaux Naya inc.
M. Richard Maheu	UPA Laurentides-Outaouais
M. Bernard Morin	Arbrevert inc.

SECTEUR COMMUNAUTAIRE

M. Serge Forget	Commission scolaire de la Rivière-du-Nord
M. Philippe Saucier	Club Plein air Val-Morin
M. Gilbert Tousignant	Comité régional pour la protection des falaises

SECTEUR CITOYEN

M. Xavier-Antoine Lalande	Citoyen
---------------------------	---------

SECTEUR AUTOCHTONE

Poste vacant	Conseil Mohawk de Kahnawà:ke (MCK)
--------------	------------------------------------



L'ÉQUIPE D'ABRINORD



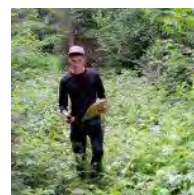
Isabelle Marcoux
Directrice générale



Marie-Claude Bonneville
Coordonnatrice



Audrey B. Arcand
Chargée de projets



Mathieu Madison
Chargé de projets



Cynthia Gagnière
Agente de projets



Chloée LaRocque
Adjointe administrative



Caroline Baillargeon
Agente de projets



Brigitte Voss
Coordonnatrice de projets



QUELQUES ACTIONS RÉALISÉES EN 2016

Cartographie détaillée des milieux humides

La dernière année a été marquée par l'achèvement, en avril 2016, de la cartographie détaillée des milieux humides dans la région des Laurentides. Ce vaste projet a mobilisé 17 partenaires et a permis de cartographier plus de 16 000 milieux humides totalisant près de 25 000 ha sur le territoire d'Abrinord.

Cette étude permet de mieux connaître le type et l'étendue des milieux humides, ainsi que de documenter les pressions pouvant les affecter, fournissant ainsi un outil d'aide à la décision en matière d'aménagement et de développement du territoire. Des cartes interactives sont disponibles sur les sites internet d'Abrinord et de Canards Illimités Canada. Abrinord est fier d'avoir agi comme rassembleur dans la réalisation de cette action prioritaire issue du Plan directeur de l'eau.

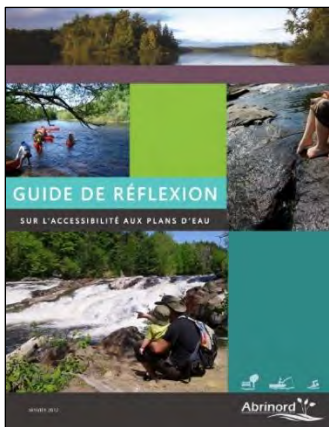


Table de concertation sur l'accessibilité aux plans d'eau

L'accessibilité aux plans d'eau est l'un des six enjeux identifiés dans le Plan directeur de l'eau. Le 10 novembre 2016, Abrinord a rassemblé une trentaine de participants lors d'une table de concertation sur l'accessibilité aux plans d'eau.

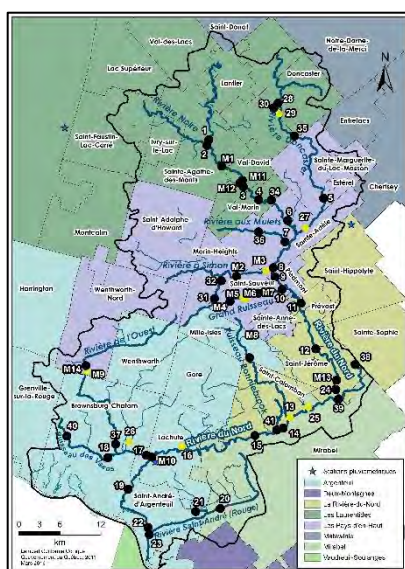
L'objectif de la table de concertation était d'adresser les enjeux environnementaux, sociaux et économiques liés à l'accessibilité aux plans d'eau afin d'identifier les principes-clés à considérer dans la création et la gestion des accès publics à l'eau. Suite à la table de concertation, un *Guide de réflexion sur l'accessibilité aux plans d'eau* a été produit afin d'accompagner les gestionnaires d'accès publics.



Suivi de la qualité de l'eau

Le Programme d'échantillonnage de l'eau du bassin versant de la rivière du Nord assure un suivi de la qualité physico-chimique des principaux cours d'eau du territoire, entre autres, dans une perspective de santé publique. Les paramètres analysés sont les coliformes fécaux, les matières en suspension et le phosphore total sur une période de huit mois, d'avril à novembre. Les résultats de qualité de l'eau peuvent être consultés sur le site Web d'Abrinord grâce à la cartographie interactive.

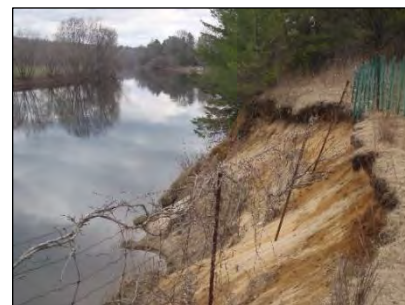
En 2016, le programme couvrait 44 points d'échantillonnage grâce à l'établissement de nombreux partenariats avec le MDDELCC, 15 municipalités, un acteur économique, deux acteurs communautaires et un conseil de bande autochtone (voir la carte). Un rapport pluriannuel a également été produit, incluant une analyse des résultats de 2010 à 2015. Une version interactive du rapport permet de consulter les résultats par sous-bassin versant et d'obtenir des informations spécifiques à chaque station d'échantillonnage. Un projet pilote a aussi été conduit à l'automne 2016 afin d'évaluer l'intégrité biotique de la rivière du Nord par les macroinvertébrés. Un rapport détaillé est disponible sur le site Web d'Abrinord.





Espace de liberté des cours d'eau

Abrinord initiait, en 2015, le projet sur l'espace de liberté des cours d'eau en collaboration avec la MRC d'Argenteuil, l'Université du Québec à Rimouski, l'Université Concordia et l'Université du Québec à Trois-Rivières. Cette approche de gestion prometteuse vise à réduire la vulnérabilité des citoyens et à augmenter la résilience des cours d'eau face aux inondations et à l'érosion. Le projet a pour objectif de définir les conditions favorables et défavorables à l'intégration de l'espace de liberté dans les politiques municipales et de développer un cadre de référence pour l'application du concept d'espace de liberté dans la gestion des cours d'eau.



En 2016, l'espace de liberté a été cartographié pour des tronçons de quatre cours d'eau de la MRC d'Argenteuil. Un groupe de travail, coordonné par Abrinord et rassemblant une diversité d'acteurs municipaux, agricoles et gouvernementaux, s'est également réuni lors de deux rencontres afin de cerner les préoccupations locales, de définir collectivement des stratégies de mise en œuvre et de transférer les connaissances acquises sur le dynamique des cours d'eau.

Vitrine sur les pratiques de conservation des sols et de l'eau

Subventionné via le Programme Prime-Vert du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), Abrinord a poursuivi, en 2016, de nombreuses activités du projet de vitrine sur les pratiques de conservation des sols et de l'eau. Ce projet consiste à sensibiliser, par des approches novatrices, les producteurs à l'impact de leurs pratiques sur la qualité de l'eau et de favoriser l'adoption de pratiques de conservation des sols et de l'eau.

En 2016, cinq entreprises agricoles se sont engagées dans le projet et ont partagé leurs expériences, notamment sur le site Web www.MONSOL.ca réalisé par Abrinord. Des [fiches thématiques](#) ainsi que des [vidéos](#) ont également été produites afin de mettre en valeur les initiatives des producteurs et de faire la promotion de pratiques agroenvironnementales.





D'AUTRES RÉALISATIONS

- ☹ Café-causerie sur la gestion durable des eaux pluviales
- ☹ Protection des sources d'eau potable
- ☹ Panneau d'information et de sensibilisation sur la qualité de l'eau
- ☹ Développement de partenariats avec des institutions académiques
- ☹ Démarche d'optimisation du Programme de suivi de la qualité de l'eau



ÉTATS FINANCIERS 2016

ORGANISME DE BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE DU NORD

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016



GARIÉPY BUSSIÈRE CFA INC.
société de comptables professionnels agréés

ORGANISME DE BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE DU NORD

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN	1
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	2
Évolution de l'actif net	3
Bilan	4
Flux de trésorerie	5
NOTES COMPLÉMENTAIRES	6



GARIÉPY BUSSIÈRE CPA INC.
Société de comptables professionnels agréés

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN

Aux membres du conseil d'administration
ORGANISME DE BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE DU NORD

J'ai procédé à l'examen du bilan de ORGANISME DE BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE DU NORD au 31 décembre 2016, ainsi que des états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. Mon examen a été réalisé conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada et a donc consisté essentiellement en demandes d'informations, procédures analytiques et entretiens portant sur les informations qui m'ont été fournies par l'organisme.

Un examen ne constitue pas un audit et, par conséquent, je n'exprime pas une opinion d'audit sur ces états financiers.

Au cours de mon examen, je n'ai rien relevé qui me porte à croire que ces états financiers ne sont pas conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Gariépy Buissière CPA inc.

GARIÉPY BUSSIÈRE CPA INC.¹

Saint-Jérôme, le 6 février 2017.

¹ Par Jean-Gaëtan Gariépy, CPA auditeur, U.A.

138, rue Labelle, Saint-Jérôme (Québec) J7K 5K7

Tél. 450 452-4397 / Tél. 450 452-8200 / gariépy@gariépybussière.com

"Non audité" / 1

ORGANISME DE BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE DU NORD
RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

	2016	2015
	<u> </u>	<u> </u>
PRODUITS		
Subvention - MDDELCC	125 500 \$	125 500 \$
Subvention salariale	5 626	-
Produits reliés aux projets	117 605	144 617
Adhésion municipale	14 250	15 731
Partenariat socio-économique	2 400	2 500
Adhésions	1 270	449
Inscriptions	720	680
Intérêts	4 499	2 426
Amortissement des apports reportés (Note 8)	549	1 099
Autres revenus	<u>2 077</u>	<u>492</u>
	<u>274 496</u>	<u>293 494</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	204 645	188 434
Sous-traitance et coûts reliés aux projets	56 955	70 934
Loyer	8 134	8 134
Publicité et promotion	504	627
Frais de déplacement	5 487	4 438
Repas, séjour et activités	2 925	2 388
Formation	2 783	461
Frais de bureau	3 722	4 297
Maintenance informatique	2 768	2 132
Télécommunications	1 369	1 717
Assurances	225	330
Taxes et permis	34	34
Cotisations et associations	661	696
Honoraires professionnels	3 440	2 405
Frais bancaires	157	105
Amortissement des immobilisations	2 454	3 924
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	<u>56</u>	<u>-</u>
	<u>296 319</u>	<u>291 056</u>
(INSUFFISANCE) EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(21 823)\$</u>	<u>2 438 \$</u>

"Non audité" / 2

ORGANISME DE BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE DU NORD
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

	Non affecté	Affecté	Investi en Immobilisations	Total 2 0 1 6	Total 2 0 1 5
SOLDE AU DÉBUT	69 527 \$	150 000 \$	2 659 \$	222 186 \$	219 748 \$
(Insuffisance) Excédent des produits sur les charges	(19 918)	-	(1 905)	(21 823)	2 438
Investissement en immobilisation	(1 778)	-	1 778	-	-
SOLDE À LA FIN	<u>47 831 \$</u>	<u>150 000 \$</u>	<u>2 532 \$</u>	<u>200 363 \$</u>	<u>222 186 \$</u>

"Non audité" / 3

ORGANISME DE BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE DU NORD
BILAN
AU 31 DÉCEMBRE 2016

	2016	2015
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	86 821 \$	115 827 \$
Dépôts à terme (Note 3)	157 930	155 218
Débiteurs (Note 4)	19 209	14 295
Frais payés d'avance	<u>1 343</u>	<u>300</u>
	265 303	285 640
IMMOBILISATIONS (Note 2 et 5)	<u>2 532</u>	<u>3 208</u>
	<u>267 835 \$</u>	<u>288 848 \$</u>
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs (Note 6)	13 154 \$	13 988 \$
Apports reportés (Note 7)	<u>54 318</u>	<u>52 125</u>
	67 472	66 113
APPORTS REPORTÉS (Note 8)	<u>-</u>	<u>549</u>
	<u>67 472</u>	<u>66 662</u>
ACTIF NET		
Investi en immobilisations	2 532	2 659
Affecté en vertu d'affectations internes (Note 10)	150 000	150 000
Non affecté	<u>47 831</u>	<u>69 527</u>
	<u>200 363</u>	<u>222 186</u>
	<u>267 835 \$</u>	<u>288 848 \$</u>

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION :

_____, administrateur

_____, administrateur

"Non audité" / 4

ORGANISME DE BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE DU NORD
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

	2016	2015
	<u> </u>	<u> </u>
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(21 823)\$	2 438 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des apports reportés	(549)	(1 099)
Amortissement des immobilisations corporelles	2 454	3 924
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	<u>56</u>	<u>-</u>
	(19 862)	5 263
Variations nettes des éléments hors caisse du fond de roulement		
Débiteurs	(4 914)	3 776
Frais payés d'avance	(1 043)	852
Créditeurs	(834)	(8 518)
Apports reportés	<u>2 193</u>	<u>(599)</u>
	(24 460)	<u>774</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements à long terme	(2 712)	(51 708)
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(1 834)</u>	<u>-</u>
	(4 546)	(51 708)
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(29 006)	(50 934)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>115 827</u>	<u>166 761</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u>86 821 \$</u>	<u>115 827 \$</u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse.

"Non audité" / 5

ORGANISME DE BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE DU NORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme est constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Elle a pour but d'agir, en concertation avec les divers acteurs du milieu, à l'implantation, à l'application et au développement de la gestion intégrée de l'eau dans les bassins versants de la zone confiée à Abrinord, pour en arriver à une meilleure protection de l'eau. Elle opère sous les raisons sociales de Abrinord et de Organisme de bassin versant de la rivière du Nord.

Elle est un organisme à but non lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

a) Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits au cours de l'exercice duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotations sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés.

b) Apports reçus sous formes de services

L'organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

c) Apports reçus sous forme d'immobilisations

Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport et sont constatés à titre de produits au cours de l'exercice au même rythme que l'amortissement des immobilisations auxquelles ils sont rattachés.

"Non audité" / 6

ORGANISME DE BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE DU NORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

d) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon les méthodes et les taux ou durées indiqués ci-dessous:

	Méthodes	Taux
Mobilier	Amortissement dégressif	20 %
Matériel informatique	Amortissement dégressif	50 %
Logiciel	Amortissement dégressif	3 ans

e) Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

f) Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dépôts à terme et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

g) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

"Non audité" / 7

ORGANISME DE BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE DU NORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

3- DÉPÔTS À TERME

	2016	2015
Épargne à terme à rendement progressif, portant intérêt à un taux de 4,00 % au 31 décembre 2016, encaissable en tout temps et venant à échéance le 30 mars 2017.	107 480 \$	105 218 \$
Épargne à terme à rendement progressif, portant intérêt à un taux de 1,05 % au 31 décembre 2016, encaissable en tout temps et venant à échéance le 21 mai 2020.	<u>50 450</u>	<u>50 000</u>
	<u>157 930 \$</u>	<u>155 218 \$</u>

4- DÉBITEURS

	2016	2015
Subventions gouvernementales à recevoir	3 250 \$	5 457 \$
Intérêts courus à recevoir	3 715	2 014
Avances aux employés	-	174
Taxes à la consommation	<u>12 244</u>	<u>6 650</u>
	<u>19 209 \$</u>	<u>14 295 \$</u>

5- IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	2016 Valeur comptable nette	2015 Valeur comptable nette
Mobilier	4 313 \$	3 758 \$	555 \$	694 \$
Matériel informatique	7 852	5 875	1 977	1 278
Logiciel	-	-	-	<u>1 236</u>
	<u>12 165 \$</u>	<u>9 633 \$</u>	<u>2 532 \$</u>	<u>3 208 \$</u>

"Non audité" / 8

ORGANISME DE BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE DU NORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

6- CRÉDITEURS

	2016	2015
Fournisseurs et frais courus	808 \$	509 \$
Salaires et vacances à payer	11 459	8 900
Déductions à la source	887	4 579
	<u>13 154 \$</u>	<u>13 988 \$</u>

7- APPORTS REPORTÉS

	2016	2015
Solde au début de l'exercice	52 125 \$	52 724 \$
Plus : apports reçus au cours de l'exercice		
Fonctionnement	125 500	125 500
Projets spéciaux	117 605	144 018
Moins : apports constatés à titre de produits de l'exercice		
Fonctionnement	(125 500)	(125 500)
Projets spéciaux	(115 412)	(144 617)
Solde à la fin de l'exercice	<u>54 318 \$</u>	<u>52 125 \$</u>

Les apports reçus sont destinés à couvrir les charges de fonctionnement et à la réalisation de projets spéciaux

8- APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent des apports reçus sous forme d'immobilisations. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes:

	2016	2015
Solde au début	549 \$	1 648 \$
Plus : apports de l'exercice	-	-
Moins : montant amorti dans les résultats	(549)	(1 099)
Solde à la fin	<u>- \$</u>	<u>549 \$</u>

"Non audité" / 9

ORGANISME DE BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE DU NORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

9- ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'engagement de l'organisme en vertu d'un bail venant à échéance en 2017 s'élève à 4 067 \$.

10- AFFECTATION INTERNE

Au cours de l'exercice 2011, le conseil d'administration a affecté une somme de 100 000 \$ aux budgets des exercices subséquents comme fonds de réserve afin de pallier une éventuelle baisse des produits ou à un encaissement tardif de ceux-ci. Cette somme correspond à environ 6 mois de charges d'opération. Au cours de l'exercice 2014, le conseil d'administration a affecté un montant de 50 000 \$ à la réserve - projet PDE qui consiste en la rédaction et la mise en oeuvre du Plan directeur de l'eau (PDE). L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectation d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

11- INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 décembre 2016.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses créditeurs. L'organisme considère qu'elle dispose de facilités de crédit suffisantes pour répondre à ses besoins financiers courants et à long terme.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés à ses débiteurs et aide gouvernementale. En fin d'exercice, la direction évalue chaque compte en particulier et détermine la provision pour créances douteuses requise.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. L'organisme est principalement exposé au risque de taux d'intérêt.

"Non audité" / 10

ORGANISME DE BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE DU NORD
NOTES COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

11- INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur. L'organisme est exposé à un risque de juste valeur en raison de ses dépôts à terme.

12- CHIFFRE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassifiés pour rendre leur présentation comparable à celle adoptée cette année.

"Non audité" / 11

MERCI À NOS PARTENAIRES 2016 !

NOS PRINCIPAUX PARTENAIRES FINANCIERS

**Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques**

Québec



MRC
D'ARGENTEUIL
Authentique. Avec vous.



NOTRE TERRITOIRE
NOTRE AVENIR

MRC DES
LAURENTIDES



NOS PARTENAIRES DU PROGRAMME D'ÉCHANTILLONNAGE

